

Beychac, le 10 septembre 2009

Lettre aux Administrateurs du Syndicat

N/Réf : L_CA.visite.1^{er}.MINISTRE

Objet : VISITE DU PREMIER MINISTRE à SAUVETERRE le 8 septembre 2009

Cher Collègue,

Nous devons tous remercier Yves d'AMECOURT d'avoir organisé une rencontre avec le Premier Ministre, Monsieur François FILLON, accompagné de deux autres ministres, Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et Monsieur Michel MERCIER, Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire chez Patrice TURTAUT, viticulteur à Saint Sulpice de Pommiers, ce mardi 8 septembre.

Tout d'abord, un grand bravo à Yves pour avoir bâti cette après-midi sur notre vignoble et nos félicitations à Patrice TURTAUT pour la qualité de son accueil, de sa présentation et de ses vins.

Ainsi que vous le savez, une délégation de la viticulture bordelaise (liste ci-après) a présenté divers points que nous avons travaillés en amont, de façon collégiale. Les thèmes abordés ont été scindés en deux parties :

I - Les Mesures urgentes visant à soutenir et préserver le marché -

a. Dispositif CAP + :

La viticulture étant confrontée à une hausse des risques de non paiement sur les marchés, nous avons demandé l'extension à l'exportation du dispositif de couverture complémentaire des risques de non paiement (CAP +) mis en place par l'Etat et aujourd'hui limité au territoire français. Ce mécanisme vise en fait à ré-assurer l'assurance crédit.

Réponse du Premier Ministre : La Ministre de l'économie est chargée de la mise en place du dispositif CAP + élargi à l'exportation, avant la fin du mois de septembre 2009.

b. Demande d'un abaissement de la TVA à 5,5 dans la restauration pour le vin :

Réponse du Premier Ministre : Ce dernier s'est montré peu encourageant sur ce thème.

c. Plan Cancer :

Le Président de la République doit présenter prochainement le plan Cancer. L'observation d'un rapport visant à préparer ce plan Cancer nous fait craindre une approche prohibitionniste, totalement inacceptable par la viticulture.

Réponse du Premier Ministre : Le gouvernement se limitera, à ce sujet, aux préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique qui prône la consommation modérée d'alcool (et non de vin), plutôt que l'abstinence totale.

II - Les mesures structurelles pour assurer la compétitivité de la filière -

a. Achat de vendanges :

Les mesures visant à relever le plafond des 50 000 Euros et des 30 % de Chiffre d'Affaires semblent susceptibles de négociation avec Bercy.

Réponse du Premier Ministre : Ce dernier soutient cette demande.

.../...

b. VCI :

Le Ministre de l'Agriculture nous a alertés sur le risque de mauvaise compréhension de ce système par les consommateurs. Nous lui avons apporté toutes les garanties à ce sujet.

Réponse du Premier Ministre : Ce dernier, ainsi que le Ministre de l'Agriculture, soutiennent le principe général.

En revanche, nous risquons de rencontrer de grandes difficultés pour sa mise en place en 2009, mais le soutien apporté hier sur ce dossier sera décisif pour sa mise en oeuvre en 2010.

c. Libération des Droits de Plantation :

Nous avons vivement rappelé le danger de cette mesure souhaitée par l'Europe et demandé que le Gouvernement s'engage fortement et rapidement pour conserver ce système de régulation indispensable.

Réponse du Premier Ministre : F. FILLON a rappelé les difficultés pour avancer sur ce point avec l'actuelle commission. Il souhaite avancer et travailler avec le Ministre de l'Agriculture, au plus vite, sur ce sujet dont il nous a dit avoir compris les enjeux.

d. Avenir de l'Agriculture, au sens large :

Réponse du Premier Ministre : F. FILLON a confirmé son intention de défendre l'Agriculture et Bruno LE MAIRE nous sollicite pour participer aux négociations sur la nouvelle Loi de Modernisation de l'Agriculture à la fin de cette année.

e. Création d'un centre culturel du Vin à Bordeaux :

Nous avons demandé le soutien de l'Etat au projet de création d'un Centre Culturel du Vin à Bordeaux.

Réponse du Premier Ministre : Ce dernier a confirmé la nécessité du développement de l'oenotourisme et apporté publiquement son soutien à ce projet.

f. Transparence des marchés – Marché Bouteilles :

La délégation bordelaise souhaite la connaissance et la valorisation du marché bouteilles, visant à apporter un éclairage différent de celui que nous connaissons et portant exclusivement sur le marché du vrac. Cette connaissance unique donne un éclairage trop partiel du marché.

Réponse du Premier Ministre : Ce dernier comprend la demande et la juge indispensable. Il soutiendra les demandes liées à d'éventuelles évolutions réglementaires.

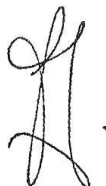
En conclusion, le Premier Ministre a rappelé que l'Etat disposait de fonds insuffisants, eu égard au déficit public, pour des financements particuliers de l'Agriculture, mais que sa volonté était de lever les contraintes administratives ou réglementaires pouvant freiner le marché.

Bien évidemment, les différentes mesures discutées ne résoudront pas, à elles seules, la crise actuelle, mais elles contribueront à redonner de la compétitivité à nos entreprises.

Nous devons maintenant assurer le suivi de ces différents dossiers pour obtenir des résultats concrets sur les engagements pris par le Premier Ministre.

Entre temps, je vous souhaite, Cher(e) Collègue, une excellente récolte.

Salutations très cordiales.



Bernard FARGES

P.J. Liste

Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur - 1 route de Pasquina - 33750 BEYCHAC ET
CAILLAU

Tél: 33.(0)5.57.97.19.20/23 - Fax : 33.(0)5. 56.72.81.02 ou 05.57 97. 38.13

**LISTE de la DELEGATION de la VITICULTURE LORS DE LA VENUE DU
PREMIER MINISTRE à SAUVETERRE
LE MARDI 8 SEPTEMBRE 2009**

ALAIN VIRONNEAU	Président du CIVB
LAURENT GAPENNE	Président de la FGVB
BERNARD ARTIGUE	Président de la CHAMBRE D'AGRICULTURE
REMI GARUZ	Président Délégué du Crédit Agricole d'Aquitaine
DENIS LURTON	Président FDSEA
CELINE WLOSTOWICER	Présidente de la Cave Coopérative de Sauveterre
ALAIN LANGEL	Président de la Cave Coopérative de Blasimon
PATRICK BOURRUST	Président de la Cave Coopérative de Ruch
STEPHANE DEFRAINE	Président du Syndicat de l'Entre-Deux-mers
BERNARD FARGES	Président du Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur